

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 05 mars 2026

Les convocations ont été adressées par courriel le 25 février 2026

Le conseil d'administration s'est tenu à 18h en salle Cholvy

Ordre du jour :

I – 2^e proposition de l'emploi de la dotation horaire globale

Nombre de présents : 16

Mme Arnaud, Proviseure Adjointe, est désignée comme secrétaire de séance.

Madame Mazon explique que nous sommes dans l'obligation de tenir ce 2^{ème} CA suite au vote défavorable à la première proposition de l'emploi de la DHG.

Suite à la remarque d'un enseignant sur les délais contraints ne permettant pas un travail approfondi, la cheffe d'établissement avait prévu une réunion de travail dans la perspective d'une 2^{ème} proposition de l'emploi de la DHG. Les représentants des personnels enseignants ne s'y étant pas présentés, cette 2^{ème} proposition a été travaillée en équipe de direction.

Mme Mazon présente donc un groupe en moins en italien en seconde GT et ces heures postes ont été déplacées en génie mécanique construction. Nous sommes actuellement à 8,5h sur le poste et on essaiera de basculer sur un BMP de 9h en juin pour avoir un contrat à mi-temps.

Le DDFPT apporte de nouvelles explications sur la dotation du BTS MSE : toute la dotation est donnée sur la DHG du lycée Astier mais en réalité nous devons reverser les heures au rectorat pour les autres établissements, le lycée Agricole et lycée Gimond.

Madame Mazon précise aux membres du conseil d'administration que le chef d'établissement est dans le devoir de présenter seulement les fermetures et ouvertures de postes ainsi que les quotités horaires de BMP, CSD, CSR et que dans le cas présent, ça sera une fermeture en L1412 et une ouverture en L1413.

Proposition au vote de l'emploi de la DHG

Présent au moment du vote :	16
Ne prend pas part au vote :	
Pour :	12
Contre :	3
Abstention :	1
La répartition proposée est adoptée	

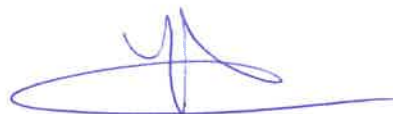
Une motion déposée par les représentants des parents d'élèves est jointe au procès-verbal du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente du Conseil d'Administration
Frédérique MAZON



La secrétaire de séance
Céline ARNAUD



Lycée Polyvalent ASTIER

4 chemin de la Dalmette - B.P. 60145 - 07205 AUBENAS CEDEX - Tél : 04 75 35 09 77

@ : ce.0070004s@ac-grenoble.fr

SIRET : 190 700 047 000 11

RECTORAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION - FEUILLE DE PRESENCE

ETABLISSEMENT : LYCEE POLYVALENT ASTIER - 07205 AUBENAS CEDEX (0070004S)

Séance du : 05 mars 2026

Nombre de membres présents : 16

Quorum : 14

Président(e) : La Cheffe d'Etablissement : Mme Frédérique MAZON

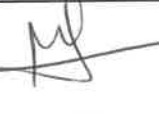
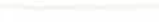
Membres de l'Administration :

- Adjointe à la Cheffe d'Etablissement : Mme Céline ARNAUD

- Secrétaire Général – Agent Comptable :

- CPE : Mme Patricia BEAUME Absente excusée

- DDFPT : M. Matthieu ALMERAS

	TITULAIRES	SIGNATURES	SUPPLEANTS	SIGNATURES
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation 7 (a)	M. Gilles DURAND email : gilles.durand1@ac-grenoble.fr Mme Blandine CAYRON email : blandise.chambon@ac-grenoble.fr M. Christophe NEEL email : christophe.neel@ac-grenoble.fr M. Sébastien AULAGNER email : Sebastien.Aulagner@ac-grenoble.fr Mme Aurélia MARIUS email : Aurelia.Marius@ac-grenoble.fr Mme Muriel DESCOURS email : muriel.damiani@ac-grenoble.fr M. Clovis FRACES BOU email : clovis.fraces@ac-grenoble.fr	      	M. Vincent AMBLARD email : vincent.amblard@ac-grenoble.fr M. Sébastien JOFFRE email : sebastien.joffre@ac-grenoble.fr Mme Sylviane BERNARD email : sylviane.bernard@ac-grenoble.fr Mme Marie-Noëlle ALPHONSE email : cedric.gonthier@ac-grenoble.fr M. Fabrice FORAY email : fabrice.foray@ac-grenoble.fr M. Stéphane ROUME email : Stephane.Roume@ac-grenoble.fr Mme Florence MATHIEU email : Florence.Mathieu@ac-grenoble.fr	
Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, et Agents techniques territoriaux 3 (a)	M. Sébastien RIVIERE email : sebastien.riviere@ac-grenoble.fr M. Jérémy BENDKA email : jeremy.bendka@auvergnerhonealpes.fr Mme Horida MENAA email : menaa.horida@gmail.com	  	M. Aurélien ORLANDINI email : aurelien.orlandini@auvergnerhonealpes.fr M. Aurélien THOULOZE email : aurelien.thoulouze@ac-grenoble.fr M. Romain MARTZOLF email : romain.martzolf@ac-grenoble.fr	
Représentants des élèves 5 (b)	Mme Apolline RIEUX TSTD2A email : a.rieux2008@gmail.com M. Lohan SPIRHZANZL 1STI2D email : lohan.sprz@gmail.com M. Paco JAMARD 1STI2D email : pacrette00@gmail.com Mme Lysa DANJARD 1STD2A email : Lysa.danjard@gmail.com M. Enzo MUNSCH 1BTS CIEL email : Enzomunsch2@gmail.com	   	M. Salomon ACZEL 1STI2D email : shlom.aczel@gmail.com M. Elioth PETRINGER 1STI2D email : elioth.petringer@outlook.com M. Eric POLITZER 1STI2D email : eric@bouteyres.com Mme Jade TAULEIGNE 1STD2A email : jade.tauleigne09@gmail.com Mme Maëlie SPINA--LUTRINGER 1BTS CIEL email : maelie.spinalutringer07@gmail.com	

	TITULAIRES	SIGNATURES	SUPPLEANTS	SIGNATURES
Représentants des parents d'élèves 5	Mme Delphine BLARY email : delphine.blary@laposte.net Mme Cécile GARNIER-ABOU email : cecile.garnier.abou@gmail.com Mme Amandine LADET email : amandineladet07200@gmail.com Mme Julie ELOY email : julieeloy007@gmail.com Mme Laetitia PEYRIN email : laetipeyrin@laposte.net	  	Mme Violaine BUTEZ email : violaine.butez@gmail.com Mme Aline BLONDEAU email : aline.blondeau0375@gmail.com Mme Céline RIESEN email : celineriesen@gmail.com Mme Fanny TOMASELLI email : fanny.tomaselli@yahoo.fr ... email : ...	
Représentants de la commune siège 2 (c) (préciser la qualité)	Mme Delphine JOLY email : djoly@groupe-valrim.fr M. Jacques DAUMAS email : jacques.daumas@lenavire.fr	Absente excusée		
Représentant du Conseil Régional 2	Mme Chloé DELEUZE email : chloe.deleuze-dalzon@auvergnerhonealpes.eu M. Fabrice BRUN email : fabrice.brun@auvergnerhonealpes.fr		Mme Carine VIDAL email : carine.vidal@auvergnerhonealpes.fr Mme Isabelle MASSEBEUF email : isabelle.massebeuf@auvergnerhonealpes.fr	
Personnalité qualifiée 1 (d) (préciser la qualité)	 email : ...			
Membre(s) invité(s)				

REMARQUES :

- a) titulaires ou non titulaires
- b) dont un au moins représentant des élèves des classes post-baccalauréat si elles existent.
- c) ou s'il existe un groupement de communes, un représentant du groupement de communes et deux représentant de la commune siège.
- d) deux personnalités qualifiées lorsque les membres de l'Administration de l'Etablissement désignés en raison de leur fonction sont en inférieur à 5.

Le Secrétaire de séance,
Signature

La Présidente du Conseil d'Administration,
Signature,

(1) à compléter sous la responsabilité du Président du Conseil



MOTION – CA du 05 Mars 2026 – Lycée Astier – AUBENAS 07

Le conseil d'administration du lycée Astier réuni le 24 février dernier a décidé d'émettre un vote contre la répartition des moyens proposée par la Cheffe d'établissement.

Sans remettre en cause le travail de cette dernière et de son équipe, dans un temps contraint du fait de la notification tardive de la dotation, il s'agissait pour nous de protester contre la dégradation continue des conditions d'étude des élèves.

L'établissement ne semble perdre que 3 heures pour un effectif prévisionnel de 614 élèves contre 631 élèves à la rentrée 2025 mais cette dotation, déjà insuffisante, ne permettait pas d'assurer toutes les heures dues aux élèves. La dotation proposée en 2026 a été calquée sur le modèle de 2025 et ne permet pas de :

- Maintenir ou développer les dédoublements nécessaires dans plusieurs disciplines ;
- Préserver ou ouvrir certaines options et enseignements proposés aux élèves (architecture et construction par exemple pour la filière STI2D) ;
- Pouvoir acquérir dans de bonnes conditions certaines compétences qui se sont rajoutées aux matières sans heure supplémentaire : programmation PYTHON par exemple,
- Répondre aux besoins éducatifs particuliers de certains élèves,
- Disposer de temps pour la préparation au grand oral pour les classes de Terminale.
- Poursuivre les cours de SVT en filière Générale et Technologique alors que les écoles post Bac s'intéressent de plus en plus aux enjeux environnementaux qui sont des enjeux sociétaux.

Les Parents élus membres du conseil d'administration souhaitent rappeler que la réussite scolaire, l'égalité des chances et la qualité du service public d'éducation nécessitent des moyens humains suffisants, stables et adaptés aux besoins réels de l'établissement.

En conséquence, les représentants des parents d'élèves élus demandent qu'une dotation complémentaire en heures-postes soit attribuée au lycée Astier pour la rentrée 2026, afin de permettre de :

- Réaliser toutes les heures induites par les programmes,
- Envisager l'ouverture de nouvelles options voire classes au sein de l'établissement,
- Concevoir un module de culture générale scientifique pour aborder les enjeux environnementaux de chaque filière.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, les parents d'élèves élus exigent une dotation à la hauteur des besoins, qui permette à notre établissement de jouer pleinement son rôle.

Les Parents d'élèves élus au Conseil d'Administration